

LE JOURNAL D'AGRICULTURE

Organe officiel du Conseil d'Agriculture de la
Province de Québec

Rédacteur en chef: - - E. A. BARNARD

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE QUÉBEC

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Reçoivent GRATUITEMENT *Le Journal d'Agriculture*, les membres des sociétés d'agriculture qui étaient inscrits sur les listes de 1876, ainsi que ceux qui feront partie de ces sociétés le 1er avril 1877.

Les personnes qui ne sont pas dans ces deux catégories peuvent s'abonner moyennant \$1.00 par année, payable d'avance.

G. E. DESBARATS, Editeur-Imprimeur,
222, rue Notre-Dame, Montreal.

MONTREAL, FEVRIER 1877.

PARTIE OFFICIELLE.

DIRECTION.

Ce journal est sous la direction du sous-comité du Conseil d'Agriculture.

LA PARTIE OFFICIELLE du "*Journal d'Agriculture*" ne contiendra que les documents officiels, publiés sous la responsabilité du conseil.

LA RÉDACTION n'est responsable que des articles, non signés, qui paraîtront dans la partie non officielle du JOURNAL.

Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.

L'Honorable COMMISSAIRE D'AGRICULTURE, Québec.
J. M. BROWNING, Ecr., Président, Montréal.
L. H. MASSUE, Ecr., Vice-Président, Veronne.
L'Honorable LOUIS BEAUBIEN, Montréal.
" J. O. BEAUBIEN, St. Thomas de Montmagny.
" J. J. ROSS, Ste. Anne de la Pêrade.
" D. E. PRICE, Québec.
" M. H. COCHRANE, Compton.
J. GAUDET, Ecr., M. P., Gentilly.
P. B. BENOIT, Ecr., M. P., St. Hubert
E. J. DEBLOIS, Ecr., Québec.
A. SOMERVILLE, Ecr., Lower Lachine.
L. LEVESQUE, Ecr., Daillaboult
I. J. A. MARBAN, Ecr., l'Assomption.
S. N. BLACKWOOD, West Sheford.
A. CASAVANT, Ecr., St. Dominique
F. WOOD GRAY, Ecr., Québec.
J. N. E. FARIBAUT, Ecr., L'Assomption.
L. N. GAUVREAU, Ecr., Ile Verte.
A. C. P. R. LANDRY, Rivière du Sud.
Réd. F. PILOTE, Ste. Augustin de Portneuf
Réd. S. TASSÉ, Ste. Scholastique.

GEORGES LECLÈRE, Secrétaire,
63, rue St. Gabriel, Montreal.

Avis aux sociétés d'agriculture.

Les membres des différentes Sociétés d'Agriculture qui désirent communiquer avec le Conseil d'Agriculture au sujet de leurs sociétés ou pour autres fins, sont priés de s'adresser au secrétaire du Conseil d'Agriculture, à Montréal.

Nous avons le plaisir d'annoncer que les messieurs dont les noms suivent ont bien voulu consentir à contribuer des articles au *Journal d'Agriculture*:

M. J. M. LEMOYNE, Québec
Dr. F. A. H. LARUE, Québec.
M. A. C. P. R. LANDRY, St. Pierre, Riv. du Sud
M. GEORGE LARUE, Québec.
REV. M. AUDET, Québec.
D. MCEACHRAN, M.R.C.V.S., V.S., Montréal.
H. AUDRAIN, Montréal.

Le rapport de M. Browning, fait à l'assemblée annuelle du Conseil d'Agriculture, sera publié en entier dans les numéros de mars et avril, qui seront réunis en un seul. Nous regrettons de n'avoir pu l'insérer dans le premier numéro du JOURNAL D'AGRICULTURE, mais nous désirions ni le diviser, ni le tronquer.

Extrait des rapports du comité du Journal d'Agriculture

En date du 6 mars et du 8 juillet 1876.

Votre comité a l'honneur de faire rapport ..

Qu'il s'est occupé de nouveau de la question de l'établissement d'un journal d'agriculture illustré, et il soumet les considérations suivantes :

Il n'y a pas une question qui ait été étudiée avec plus de soin par le Conseil que cette question du journal ; à elle seule elle a absorbé plus de temps, pour ainsi dire, que toutes les autres questions dont nous avons eu à nous occuper. Elle reparait sans cesse avec de nouvelles modifications, au moyen desquelles on espérait pouvoir triompher des obstacles, tant était grand le désir du Conseil de doter le pays de ce puissant moyen d'amélioration, tant se faisait sentir le besoin immédiat de cette amélioration.

La publication d'un journal d'agriculture illustré, dont la distribution serait en grande partie prescrite par le Conseil, voilà donc ce que nous nous proposons depuis longtemps.

Nous avons ajouté " dont la distribution serait en grande partie prescrite par le Conseil."

En effet, le fait de la fondation ou de l'encouragement d'un journal déjà fondé n'est pas une entreprise qui offre de grandes difficultés, et devant laquelle nous devons nous arrêter pour un instant. On trouve un journal établi, on lui accorde une allocation plus ou moins considérable ; ou